

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-BJEE

Evénement :	atterrissage manqué.
Cause probable :	finale non stabilisée.

Conséquences et dommages : train avant et hélice endommagés.
Aéronef : avion Cessna 182 B " Skylane".
Date et heure : mercredi 7 février 2001 à 11 h 10.
Exploitant : privé
Lieu : AD Gray (70), piste 26, revêtue, 800 x 18 m.,
pente légèrement descendante.
Nature du vol : voyage.
Personnes à bord : pilote + 1.
Titres et expérience : pilote, 46 ans, TT de 1994, 472 heures de vol
dont 202 sur type et 14 heures dans les trois
mois précédents.
Conditions météorologiques : estimées sur le site de l'accident : vent 220° /
17 kt, rafales 27 kt, visibilité supérieure à 10 km,
température 14 °C, QNH 1009 hPa.

Circonstances

En provenance de Toulouse Lasbordes, après une première tentative d'atterrissage, le pilote effectue un nouveau circuit d'aérodrome pour la piste 26. A l'atterrissage, l'avion touche la piste à quatre cent quarante-cinq mètres du seuil et rebondit. Le pilote indique qu'il "rend la main" puis l'avion percute le sol avec une assiette à piquer d'environ 10 à 20 degrés. Le train avant se rompt, l'appareil glisse sur une distance de soixante dix mètres et s'immobilise sur la piste en herbe adjacente.

Le pilote ajoute qu'à trois cents pieds en finale, sa vitesse était de 85 noeuds. La vitesse préconisée dans le manuel de vol est de 75 noeuds pour une même configuration.

La valeur de la composante traversière du vent rencontré pendant l'atterrissage est estimée à 10 noeuds avec des rafales à 16 noeuds.

Le vent limite plein travers démontré sur cet aéronef est de 15 noeuds.

Le pilote atterrissait pour la première fois sur cet aérodrome. Il était peu accoutumé aux atterrissages sur des pistes étroites.